

Marshall J. Breger (éd.), *The Vatican-Israel accords. Political, legal, and theological contexts*

Notre Dame (Indiana), University Notre Dame Press, 2004, 392 p. (index)

Yves Chevalier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/2516>

DOI : 10.4000/assr.2516

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2004

Pagination : 53-158

ISBN : 2-222-96754-6

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Yves Chevalier, « Marshall J. Breger (éd.), *The Vatican-Israel accords. Political, legal, and theological contexts* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 128 | octobre - décembre 2004, document 128.52, mis en ligne le 18 novembre 2005, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/2516> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.2516>

Lessing lui-même, sur l'universalité du phénomène.

L'ouvrage se décompose en sept parties, qui chacune explore un aspect de cette haine. Les trois premières parties ouvrent sur des interrogations : la Maladie d'un peuple ? Une Maladie de l'âme ? Existe-t-il une homophobie gay ?

La première partie reprend pour l'essentiel la démarche de Lessing lui-même : la haine de soi est universelle, ce n'est pas *La* maladie du peuple juif, et le cas juif n'est qu'un cas parmi d'autres. Mais quel cas... l'analyse par Jacques le Rider de Otto Weininger, ce jeune philosophe juif allemand que le refus de son identité juive a poussé jusqu'au suicide à 23 ans est une magistrale démonstration de ce cas par excellence de « haine de soi juive ». Psychiatre et psychanalystes s'attachent ensuite à nous montrer comment s'élabore dès l'enfance, un certain refus de soi, qui culmine en quelque sorte chez les anorexiques, qui haïssent aussi dans leur corps, la preuve matérielle de leur identité sexuelle. Haine de soi repérable chez certains homosexuels, à Saint-Germain-des-Prés, ou à Istanbul, qui stigmatisent à leur tour ceux d'entre eux qui ne seraient pas conformes à ce qu'ils décrètent être *la* bonne norme homosexuelle.

Plus politique, la quatrième partie explore les haines, de soi et des autres, porteuses de « violences et d'exclusions », dans l'Iran islamiste, le Cambodge des khmers rouges, et dans nos sociétés occidentales à travers la figure du sans-abri.

Les cinquième, sixième et septième parties présentent des trajectoires individuelles, et s'interrogent sur le devenir du « soi ». « Se perdre ou se retrouver dans l'écriture », et renoncer au « soi », renouent avec la problématique de départ, en nous présentant les itinéraires pleins de souffrance, de mal nés et mal aimés. Cela vaut pour les juifs : Maurice Sachs dont la haine de soi atteignit son apogée avec son enrôlement dans la Gestapo en 1943, ou Simone Weill envers qui l'on « reste interdit devant le fait que... (elle) qui compatit à toute la souffrance du monde, n'écrit pas une ligne sur les persécutions et les massacres des juifs, alors qu'elle est à Londres, où... parviennent de nombreuses informations concernant l'extermination des juifs » (Martine Leibovici). Cela vaut aussi pour les non juifs : un texte de Hervé Poutet s'attache ainsi à analyser dans « *haine de soi et filiation : la rédemption par l'écriture* » les textes de l'écrivain Michel del Castillo qui dit de lui-même : « j'ai mal à l'enfance » alors que Maya Burger tente de discerner dans

certaines expériences mystiques en Inde, ce qui pourrait relever de cette catégorie conceptuelle.

« Le "soi" recomposé » clôt l'ouvrage sur deux contributions mettant à nouveau en scène des expériences juives, que ce soit celles du « changement de nom : le signe, la haine, le soi » à travers l'analyse des changements de patronymes juifs en Allemagne en 1933 et en France en 1945, ou celles concernant « conversion et Haine de soi » où est analysée à travers la littérature rabbinique, l'image pleine d'ambivalence du converti au judaïsme chez les juifs.

Ce sur quoi donne à réfléchir ce très riche ouvrage, c'est bien entendu la question de l'Autre, de sa place dans la construction individuelle, dans l'économie psychologique de chacun. Et encore que cela ne soit pas son objectif explicite, l'ouvrage donne à réfléchir sur l'actualité la plus brûlante.

Joëlle Allouche-Benayoun.

128.52

BREGER (Marshall J.), ed.

The Vatican-Israel Accords. Political, Legal, and Theological Contexts. Notre Dame (Indiana), University Notre Dame Press, 2004, 392 p. (index).

La signature, le 30 décembre 1993, entre le Saint-Siège et l'État d'Israël d'un Accord fondamental, correspondait à un changement majeur de position du Saint-Siège en regard des problèmes du Proche-Orient, mais en même temps ouvrait des perspectives nouvelles dont, dans un premier temps, l'établissement de relations diplomatiques normales entre le Vatican et Israël. Pour le dixième anniversaire de cet événement, l'auteur, professeur de droit à la Columbus School of Law de l'Université catholique d'Amérique, a voulu faire le point et proposer, ce qui n'avait pas été fait jusqu'à présent de façon systématique, une analyse historique, juridique et théologique de l'Accord.

Après une rapide présentation du déroulement de la négociation (Lorenzo Cremonesi), et une analyse de la signification de l'Accord, du point de vue du Saint-Siège (David-Maria A. Jaeger, *o.f.m.*), dans le contexte de l'évolution de l'Église après le Concile Vatican II (Silvio Ferrari) et du point de vue de l'État d'Israël (Leonard Hammer), l'ouvrage traite de l'Accord en regard, d'une part, de la pratique vaticane des Concordats et, d'autre part, de la Loi internationale. Ainsi, sont présentées, dans une troisième partie, la position théorique et pratique de l'Église catholique à propos des Concordats (Roland Minnerath), ou une comparaison de l'Accord avec le Concordat espagnol (Rafael

Palomino) et avec l'Accord que le Saint-Siège a signé avec l'Organisation Libre de la Palestine (Leonard Hammer) ; et, dans une quatrième partie, un certain nombre de problèmes relevant de la mise en œuvre de l'Accord : les relations entre Israël et le Vatican (David Rosen), le problème de la liberté d'enseignement de la religion (Moshe Hirsch), celui des pèlerinages (Geoffroy R. Waston), celui des Droits de l'Homme comme fondement de la paix (Giorgo Filibeck). Une cinquième partie examine la situation de l'Église en Terre Sainte : la liberté de religion et de conscience en Israël (Ruth Lapidoth), la position sous Jean-Paul II du Vatican par rapport au Moyen-Orient (Silvio Reffari) ou le problème des chrétiens palestiniens (Drew Christiansen, *sj.*). Un dernier chapitre trace les relations entre juifs et catholiques sur le dernier demi-siècle (Jack Bemporad).

À travers cet ouvrage, on aura une vue assez précise du contenu et du contexte de l'Accord fondamental, de sa place dans les instruments qui règlent les relations entre États, des problèmes que pose son application mais aussi des problèmes que son application aura permis de résoudre.

Yves Chevalier.

l'un et l'autre et l'on sait aujourd'hui que l'histoire a donné raison au premier : on peut parler de théologie au pluriel et donc de « théologie africaine ».

Afrique oblige, nos auteurs évoquent, en se référant au critère de l'âge, le parcours de ceux qui, les premiers, se mirent à l'ouvrage. Neuf théologiens (V. Mulago, E. Mveng, T. Tshibangu, A. Ngindu, S. Semporé, O. Bimwenyi, B. Bujo, A. Adoukonou, E. Uzukwu) ont été retenus. Six sont congolais, tout comme les maîtres d'œuvre de l'ouvrage, mais à dire vrai, la Faculté de théologie de Kinshasa a toujours été – et demeure – un haut-lieu de la recherche, en théologie comme en d'autres disciplines. Toutefois il est dommage qu'on ait oublié dans ce premier volume le Camerounais Jean-Marc Ela, à la fois sociologue et théologien et dont la notoriété va bien au-delà de l'Afrique et tout aussi bien Anselme Titianma Sanon, aujourd'hui archevêque de Bobo-Dioulasso au Burkina, dont personne ne contesterait aujourd'hui qu'il fut, dès les années 1970, un précurseur de la « théologie africaine ». Dommage aussi que l'anglophonie soit réduite à la portion congrue. Espérons que les prochains volumes combleront ces omissions.

René Luneau.

128.53

BUJO (Bénézet),
ILUNGA MUYA (Juvénal), éd.

Théologie africaine au XXI^e siècle. Quelques figures, vol. I. Fribourg, Éditions Universitaires, 2002, 191 p.

Ce livre de taille raisonnable publié sous la responsabilité de deux théologiens africains, le premier enseignant à l'Université de Fribourg en Suisse et le second à l'Université urbanienne de Rome, rendra de réels services à ceux et celles qu'intéresse le devenir de la « théologie africaine ». Le titre ne laisse pas de surprendre un peu. Nous ne sommes qu'à l'aube du XXI^e et il est évidemment hors de question de dire ce qu'il réserve à la recherche théologique en Afrique au cours des prochaines décennies. Ce premier volume d'une série qui devrait en compter trois ou quatre nous offre en fait les prolégomènes d'un travail qui s'amorce autour des années soixante lors d'une controverse demeurée fameuse à l'Université Lovanium de Léopoldville entre un étudiant de théologie, Tharcisse Tshibangu, promis à un brillant avenir (longtemps recteur de l'Université Nationale du Zaïre, il est aujourd'hui évêque de Mbuji Mayi en RDC) et le doyen de la Faculté de théologie d'alors, le chanoine Alfred Vanneste. L'ouvrage nous rapporte en annexe les exposés que firent

128.54

CHÂTELLIER (Louis).

Religion et piété en Alsace et Lorraine. Nancy, *Annales de l'Est*, n° spécial, 2003, 303 p. (bibliogr., tabl., illustr., cartes).

Ce recueil propose une vingtaine d'articles publiés par l'auteur durant ces trente dernières années, classés selon quatre grandes approches et ayant pour cadre l'Alsace et la Lorraine des XVII^e et XVIII^e siècles : les rapports entre l'Église et la société, la question des frontières politiques et confessionnelles, la question de la sainteté et des sensibilités religieuses et enfin, les idées ou les liens entre savoir, culture et religion. À travers ces quatre axes et quel que soit le sujet abordé, on retrouve l'attention toute particulière de l'A. portée à la notion d'évolution et de coexistence de la nouveauté et de la tradition dans le catholicisme moderne.

L'A. évoque ainsi l'influence déterminante du concile de Trente dans l'histoire des rapports entre l'Église et la société, au-delà des données structurelles que sont les pratiques bénéficiales qu'il convient, à la suite de l'A., de ne pas assimiler à la notion de corruption ecclésiastique, à travers l'étude des congrégations mariales chères aux jésuites, structurant et formant les différentes strates de la société catholique.